



Comité Technique d'Établissement du Cerema 29 septembre 2020 Compte-rendu synthétique

Ordre du jour très modeste :

- **Points pour avis :**
- Intégration du Centre National des Ponts de Secours au Cerema
- Note relative au statut d'associé à équipe de recherche au Cerema
 - **Point pour débat :**
- Politique de voyage de l'établissement
 - **Points pour information :**
- Point de situation sur le prépositionnement dans le cadre de la mise en oeuvre de Cerem'Avenir
- Information sur le versement de la « prime Covid » au Cerema
- Effectifs au 30/04/2020 et au 31/08/2020 ; bilan des mobilités
- Bilan de l'activité de formation dispensée 2018-2019
- Apprentissage : bilan de l'année 2019
- Bilan de gestion des contractuels
- Questions diverses

Préambule

Le Directeur général (DG) n'a vraiment pris le temps de répondre à toutes remarques/questions de la déclaration, ce qui n'est pas surprenant vu le nombre de problèmes en cours. Il a tout de même souligné le retour de l'intersyndicale autour de la table, retour qui n'a rien à voir avec l'obtention de consensus sur les sujets des effectifs et des moyens, ni même d'une amélioration du dialogue social.

« **DEGUEULASSE** »

Oui, c'est le bon mot pour qualifier l'arbitrage défavorable pour les effectifs du Cerema :

-87 ETP

Non seulement la maltraitance continue mais le déni du rapport Degest n'est plus à démontrer. L'idéal d'un service qui aura fait les efforts et qui verra ses effectifs stagner après 2022 s'écroule. Le DG nous a donné son appréciation, et en séance, il a plutôt qualifié ce chiffre d'évolution positive par rapport aux années précédentes. Nous étions tellement habitués à -101 ETP que la Direction générale préfère le voir comme un « **signe positif** » (mdr!!!!!!!!!!!!!!). Ca reste du **greenwashing**, c'est-à-dire un procédé de marketing utilisé par une organisation dans le but de se donner une image de responsabilité écologique trompeuse. Pour FO, aucun syndrome de Stockholm en vue, le combat continue.

POUR AVIS : Intégration des 29 agents du CNPS (Centre National des Ponts de Secours)

Le du CNPS au Cerema intégrera le Cerema au 1^{er} janvier 2021 au sein d'un département spécifique du Cerema ITM. Il est prévu que ce nouveau service fonctionne de manière identique au vu de ses différentes spécificités liés à son historique. FO s'attachera à garantir que les agents CNPS ne soient pas la variable d'ajustement en terme de budget, d'indemnités et de promotions. En effet, de nombreuses interrogations persistent au moment du vote mais la Direction générale s'est engagée sur un principe : garantir les droits des agents transférés.

Vote : *Abstention FO, UNSA, CGT ; favorable : CFDT*

POUR AVIS : Position de membre associé d'une équipe de recherche

Ce titre permettra aux experts ingénieurs placés dans les équipes opérationnelles de participer aux équipes de recherche existantes et de dédier une partie de leur temps de travail aux activités de recherche de l'établissement, si toutefois ils répondent aux critères définis.

Vote : *Abstention FO ; favorable UNSA, CGT CFDT*

POUR DEBAT : Evolution de la politique de voyage de l'établissement

« Il est nécessaire aujourd'hui de faire évoluer notre politique de déplacements pour tenir compte, non seulement des événements sanitaires récents, mais également des politiques environnementales portées par notre ministère. »

Cette formulation est tellement révélatrice d'un Cerema à l'affût de toutes les économies possibles. Concernant ce sujet, il est intéressant d'apprendre que la Direction générale n'a pas conscience que la grande majorité des réunions/séminaires/congrès était déjà soumise à des restrictions d'engagement : une personne, voire 2 mais pas 3, a-t'on déjà entendu notamment pour les journées Géotechnique ou encore pour des conférences internationales. Il faut en effet conditionner la participation à la présentation d'un sujet. En somme, seuls les experts déjà reconnus pourraient être éligibles mais quid de la montée en puissance des chargés d'études ?

Comment devient-on « expert » si les CODIR écartent arbitrairement les agents concernés des réseaux scientifiques ? Le problème est un peu plus complexe que la vision basique de gestionnaires.

Ringcentral ou autres outils de visio ont montré leurs limites pour la production, le terrain et bien sûr le relationnel client, et ça ne marche pas toujours comme prévu.

Qui dit nouvelle politique, dit simplification des procédures (mdr!!!) et surtout quel coût supplémentaire pour le Cerema avec le futur outil dédié à la gestion des déplacements, Notilus, déployé début 2021 en lieu et place des outils actuels.

POUR INFO : prépositionnement Cerem'Avenir

1 786 entretiens ont déjà été réalisés au 23 septembre, dans le cadre de la phase 1 du prépositionnement. 435 postes proposés ont été acceptés, 19 refusés. Des chiffres mais pas beaucoup de réponses aux problèmes énumérés par FO dans sa déclaration. Et pourtant, ce prépositionnement est loin d'être homogène, entre Dter, entre catégorie d'agents, entre type de métiers, mais aussi dans les contenus des FDP (Fiches De Poste, on précise quand même).

FO a dénoncé un calendrier intenable et la Direction générale va décaler son planning pour pouvoir permettre aux agents de candidater sur les postes disponibles. Une clarification sera apportée et tous les entretiens devront être faits, sans dérogation possible.

S'agissant de la prime informatique, seuls les agents de la DSIII la percevront.

POUR INFO : Versement de la prime Covid

« Il a été décidé de l'accorder sur la base d'un surcroît de travail constaté, par rapport aux différentes missions habituellement exercées par certains agents, se traduisant par des productions plus importantes et/ou des délais raccourcis »

Sans surprise, la Direction générale refuse catégoriquement la publication des 56 agents l'ayant perçus. Ce qui en fait, de fait, une prime secrète, tout comme la nouvelle gestion des coefficients ISS. Le DG explique sans sourciller que c'est tout à fait normal et que la majorité des agents est d'accord avec ce principe de confidentialité et que les OS n'ont limite rien à faire dans ces processus de décision.

Ayez confiance, il n'y a donc plus d'injustice ni d'oubliés dans ce monde merveilleux !

(#DRH.à.la.Clément, surtout du D mais pas de RH !)

POUR INFO : Suivi de la courbe qui tend vers zéro, appelé aussi suivi des effectifs

Le schéma d'emplois incombant au Cerema en 2020 est de - 101 ETP. Ainsi, avec 2 581,4 ETP au 31 décembre 2019 (hors vacataires).

Le schéma d'emplois incombant au Cerema en 2021 est de - 87 ETP.

Peut-on espérer un schéma d'emplois incombant au Cerema en 2022 de - 73 ETP ???

POUR INFO : Bilan 2019 de la formation dispensée

Le nombre d'intervenants en formation est stable en 2019 (538 agents formateurs), avec une augmentation significative de la production (environ 5 millions), et une envolée des recettes (+89%, concentrées sur Hauts de France, Méditerranée, Territoires et Ville).

Le suivi administratif reste pénible pour beaucoup d'agents et les vœux pieux de simplification administrative n'y feront rien.

Une organisation et des moyens dédiés à la formation devrait permettre l'élaboration d'une offre de formation catalogue : 2 DTer (Hauts France et Méditerranée) seront référentes.

POUR INFO : Bilan 2019 de l'apprentissage

En 2019, 8 apprentis ont été recrutés pour une durée de 1 à 3 ans, soit au total 16 apprentis au Cerema. Les retours sont très positifs mais le principal n'est toujours pas là, à savoir l'embauche derrière par le service qui accueille.

POUR INFO : Bilan de gestion des contractuels

Fin 2019, 171 contractuels étaient présents au Cerema (dont 155 CDD).

La quasi intégralité des agents contractuels sont CDisés au terme des 6 ans. Les revalorisations de leurs salaires (de 2 à 4% pour les CDD, de 4 à 6% pour les CDI en fin de contrat) sont encadrées règlementairement.

Un groupe de travail sera prochainement mis en place pour définir une charte de gestion des contractuels.

JE-NOUS-TOUS FO!